

Dans le cadre de la Journée Internationale de la Francophonie (20 mars 2020), le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur, la Commission Nationale Andorrane pour l'Unesco et l'Alliance Andorranofrançaise organisent un concours de la Francophonie.

La nouvelle édition, consacrée à l'eau, invite chacun à étancher sa soif des mots !

Parce qu'elle rassure, inquiète, réconforte, inspire, réjouit, soigne, l'eau croise sans cesse nos existences.

Elle est un bien commun de l'humanité, inégalement partagé dans le monde : ne parle-t-on pas d'un droit fondamental à l'eau ?

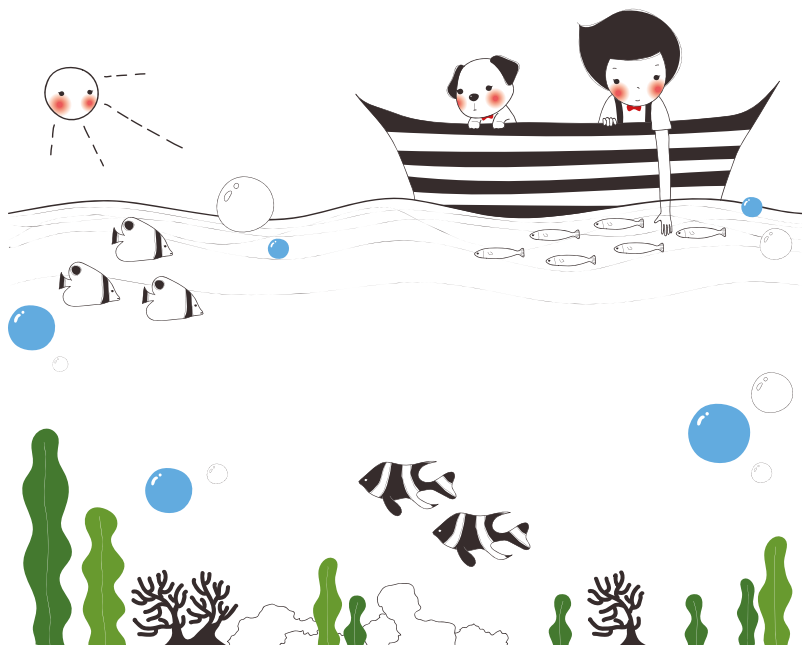
Les mots qui, de près ou de loin, désignent l'eau sont d'une infinie richesse. Dix sont proposés ici, comme autant d'invitations au voyage, à la réflexion, au plaisir, à la poésie.

Col·labora:



Concours

« REDIS-MOI des mots au fil DE L'EAU »



Per a més informació:

Ministeri d'Educació i Ensenyament Superior
Av. Rocafort, 21-23, edifici el Molí
AD600 Sant Julià de Lòria
Tel. 743 300



Govern d'Andorra

BASES DU CONCOURS

Ce concours invite les élèves d'une classe ou un groupe d'élèves à choisir quatre mots dans la catégorie 1 et six mots dans la catégorie 2 des dix mots de la francophonie 2020 et réinventer une définition pour chaque mot pleine d'esprit.

Catégorie 1

- SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « TERCER CICLE DE PRIMERA ENSENYANÇA »
- SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CM2 ET SIXIÈME
- SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « QUINTO Y SEXTO DE PRIMARIA »

Catégorie 2

- SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « PRIMER I SEGON CURS DE 1R CICLE DE SEGONA ENSENYANÇA I PRIMER DE 2N CICLE DE SEGONA ENSENYANÇA »
- SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CINQUIÈME, QUATRIÈME ET TROISIÈME
- SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « PRIMERO, SEGUNDO Y TERCERO DE LA ESO »

1. Les définitions devront être mises dans une enveloppe format A4 qui devra mentionner le nom du concours « Concours redis-moi des mots au fil de l'eau ».

2. La première enveloppe devra contenir, en plus des définitions, une deuxième enveloppe fermée, de format plus petit.

Sur cette deuxième enveloppe devra figurer le nom du système éducatif et la catégorie dans laquelle participe la classe ou le groupe d'élèves (1 ou 2).

À l'intérieur de l'enveloppe il faudra insérer :

- le cours (selon chaque système éducatif).
- le nom de la classe, du groupe d'élèves ou de l'élève (selon chaque système éducatif).

- le nom de l'école.
- le nom de l'enseignant qui a réalisé le travail.

3. Les définitions devront être déposées au plus tard, le 8 mai 2020 avant 14.30 heures, à l'adresse suivante :

Ministeri d'Educació i Ensenyament Superior
Departament de Sistemes Educatius
i Relacions Internacionals
Av. Rocafort 21-23, edifici el Molí
AD600 Sant Julià de Lòria



4. Le jury sera composé d'un enseignant, d'un représentant du Ministère de l'Education et de l'Enseignement supérieur, d'un représentant de la Commission Nationale Andorrane pour l'Unesco et d'un représentant de l'Alliance Andorranofrançaise.

5. Le groupe d'élèves ou la classe distingués dans chacune des deux catégories recevront un diplôme et gagneront un prix d'une valeur de 90 €. Des mentions spéciales pourront être attribuées par le jury.



Toute participation suppose l'acceptation du règlement de ce concours.

Jetez-vous à l'eau pour vous en emparer !

Les dix mots choisis pour illustrer cette thématique sont :

- **AQUARELLE, NOM**
- **À VAU-L'EAU, ADV.**
- **ENGLOUTIR, V.**
- **FLUIDE, ADJ.**
- **MANGROVE, NOM**
- **OASIS, NOM**
- **ONDÉE, NOM**
- **PLOUF, INTERJ.**
- **RUISSELER, V.**
- **SPITANT, ADJ.**

